



**ALLIANCE
MONDIALE POUR
LA JUSTICE
FISCALE**

Communiqué de presse : Les pays votent en faveur de la négociation de nouvelles règles fiscales mondiales à l'ONU

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le mandat pour la création d'une Convention-cadre sur la coopération fiscale internationale afin de lutter contre les abus fiscaux des multinationales et des ultra-riches, dans le but de promouvoir l'équité et de soutenir le développement durable.

New York, le 27 novembre - Aujourd'hui, les Etats présents à l'Assemblée générale des Nations Unies ont voté à une écrasante majorité en faveur de l'adoption du mandat relatif aux nouvelles règles fiscales mondiales, les Termes de Référence pour une Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale (Convention fiscale des Nations Unies). Avec ce vote, les États membres de l'ONU sont maintenant prêts à commencer à négocier en février 2025 le texte de la Convention fiscale et de deux protocoles préliminaires. La Global Alliance for Tax Justice (GATJ) salue l'adoption du mandat pour la Convention fiscale des Nations Unies comme une étape importante dans la lutte mondiale pour la justice fiscale.

« Le vote d'aujourd'hui est un pas en avant dans la création d'un système fiscal juste et progressif qui soutient le bien-être de tous les peuples et de la planète », a déclaré Luis Moreno, président du comité de coordination de GATJ et représentant de RJFALC, en réaction à l'adoption des Termes de références. « Nos règles fiscales mondiales défaillantes facilitent actuellement l'accumulation et la dissimulation des richesses par les super-riches et les multinationales. Ce système fiscal régressif aggrave les inégalités, car les super-riches augmentent leurs milliards tandis que les pauvres sont contraints de payer la facture. »

Chaque année, des milliards de dollars sont perdus en raison d'abus fiscaux dus aux lacunes du système fiscal international. Par ce vote, les pays ont accepté de s'attaquer aux enjeux clés que sont l'abus fiscal, les flux financiers illicites, la réallocation des droits d'imposition et l'imposition effective des entreprises multinationales et des ultra-riches. Le mandat établira un système fiscal international inclusif, équitable, efficace et transparent.

« C'est la plus grande occasion que nous ayons eue depuis un siècle de réformer le système fiscal mondial et de faire en sorte qu'il fonctionne mieux pour tout le monde. Il est dans l'intérêt de tous les pays de négocier une convention des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale juste, efficace et ambitieuse. Il est extrêmement décevant de voir les pays développés édulcorer le texte de négociation, puis refuser de voter en faveur du résultat. Nous les exhortons à s'engager en faveur d'une véritable coopération fiscale internationale et à être plus

constructifs à l'avenir », a déclaré **Tove Maria Ryding**, représentante de Tax Justice Europe (TJ-E) et membre du comité de coordination de GATJ.

La résolution a été adoptée aujourd'hui avec 125 États en faveur, 46 abstentions et 9 votes contre.

Le Groupe africain a entamé le processus pour une Convention fiscale de l'ONU en 2023, en présentant avec succès la résolution 78/230 à l'AG des Nations Unies. **Chenai Mukumba**, directrice exécutive de Tax Justice Network Africa (TJNA) et membre du comité de coordination de GATJ, a déclaré : « *Nous félicitons le Groupe africain qui est resté déterminé dans sa vision d'un système fiscal international auquel tous les pays peuvent participer sur un pied d'égalité. Grâce à leur leadership, et à leur unité avec le G77, nous entamons aujourd'hui le processus historique pour un système fiscal juste et efficace* ».

L'élaboration de règles et de standards fiscaux au niveau mondial a été dominée par l'OCDE, une plateforme qui a constamment échoué à élaborer des règles fiscales inclusives et efficaces. L'organisation de négociations au sein des Nations Unies permet à tous les États de participer sur un pied d'égalité à l'élaboration du système fiscal international, et les négociations peuvent s'appuyer sur l'expertise des Nations Unies en matière de droits de l'homme, d'égalité de genre et de développement durable.

« *Pendant trop longtemps, des règles fiscales injustes ont lié les mains de nos pays, les empêchant d'accéder à leur propre base fiscale et entraînant la perte de milliards de recettes fiscales* », a commenté **Dereje Alemayehu**, coordinateur exécutif de GATJ. « *Avec le vote d'aujourd'hui, les pays du Sud ont franchi une nouvelle étape importante pour sortir de ce système obsolète imposé par le « club des pays riches » de l'OCDE, et pour établir enfin un système fiscal dans l'intérêt de tous les pays* ». La répartition actuelle des droits d'imposition empêche les pays source des activités d'imposer de manière adéquate les bénéfices réalisés dans leur propre pays, une injustice qui pourra être corrigée dans la Convention fiscale des Nations Unies.

La création d'une Convention fiscale des Nations Unies est réclamée par les pays du Sud et la société civile depuis plus d'une décennie afin de parvenir à un financement durable et sans dette du développement et des services publics. Le mandat établit une convention fiscale des Nations unies pour soutenir le développement durable.

Jeannie Manipon, co-coordinatrice de Tax and Fiscal Justice Asia (TAFJA) et membre du comité de coordination du GATJ, a déclaré : « *Des décennies de règles fiscales mondiales injustes ont contribué à la crise de la dette à laquelle sont confrontés de nombreux pays du Sud et à la perte de revenus pour financer des services publics essentiels et des actions urgentes pour faire face à l'état de crise climatique. Aujourd'hui, alors que le monde s'attaque au financement du climat dans un contexte mondial de guerre et de faim, ce tournant dans la lutte pour la justice fiscale mondiale offre une précieuse lueur d'espoir à tous les peuples qui se battent pour un monde meilleur* ».

En tant que co-coordonateur du travail sur la justice fiscale du CSO FFD Mechanism, la Global Alliance for Tax Justice a rassemblé la société civile dans la lutte pour une Convention fiscale des Nations Unies, en préparant les contributions écrites au cours du processus, et en partageant les interventions orales durant les négociations. « *Les organisations de la société civile applaudissent cette avancée considérable dans la lutte pour des règles fiscales justes et efficaces. Contrairement à l'OCDE, les négociations de la Convention fiscale de l'ONU incluent la participation de la société civile, ce qui accroît la transparence, la redevabilité et l'efficacité de ce processus. Nous nous réjouissons de continuer à contribuer à la création d'une coopération fiscale internationale efficace et inclusive* », a ajouté **Dereje Alemayehu**.

Les États membres se réuniront à nouveau aux Nations Unies en février pour entamer les négociations sur la Convention fiscale des Nations Unies et deux protocoles préliminaires qui devraient être élaborés d'ici à la mi-2027. Le premier protocole portera sur l'imposition des revenus tirés de la prestation de services transfrontaliers dans une économie de plus en plus numérisée et mondialisée. Le deuxième protocole préliminaire sera décidé en février à partir d'une liste restreinte de sujets comprenant les flux financiers illicites et l'imposition des riches, ou des « personnes à la fortune élevée ».

FIN

Pour plus de ressources :

Suivez le vote de la 2ème Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies [ici](#).

La résolution présentée par le Groupe africain qui a été votée est disponible [ici](#).

Les termes de référence de la Convention fiscale des Nations Unies sont disponibles [ici](#).

Contact :

Alexandra Wenzel, alexandra@globaltaxjustice.org, WhatsApp +41 778133732

À Propos de GATJ

The Global Alliance for Tax Justice (GATJ) est une coalition mondiale dirigée par le Sud dans le mouvement pour la justice fiscale. Ensemble, nous œuvrons pour un monde où des politiques fiscales progressives et redistributives combattent les inégalités tant à l'intérieur des pays qu'entre les pays, et génèrent les financements publics nécessaires pour garantir les services essentiels et les droits humains.

Créée en 2013, la GATJ regroupe des réseaux régionaux pour la justice fiscale en Asie (Tax & Fiscal Justice Asia), en Afrique (Tax Justice Network Africa), en Amérique latine (Red de Justicia Fiscal de América Latina y el Caribe), en Europe (Tax Justice-Europe) et en Amérique du Nord (Canadians for Tax Fairness & FACT Coalition), représentant collectivement des centaines d'organisations. La GATJ co-ordonne le volet "Justice fiscale" du Mécanisme CS FfD.